

Au-delà de la vocation !



Une majorité de
travailleur·euse·s...

... considèrent que leur **travail** dans le communautaire **constitue une forme d'implication sociale**. Ils et elles adhèrent aux valeurs et pratiques portées par le mouvement communautaire autonome.

...estiment que les **conditions de travail** « peu compétitives » se trouvent en quelque sorte **compensées** par l'utilité sociale de leur travail et la **reconnaissance** qu'elles reçoivent **de la part des personnes qui bénéficient de leur travail**.



Ces ressorts stimulent l'engagement des travailleur·euse·s dans leur métier et leur permettent de l'apprécier.

**Mais...
ATTENTION !**



Cela a cependant des **effets collatéraux** qui peuvent, à terme, concourir et soutenir la précarisation des conditions de travail du mouvement communautaire en reposant sur une logique de « don de soi », caractéristique de la « vocation », et, plus largement, sur la **dévalorisation du « travail de care » et du « travail au féminin »**.

Consultez en ligne
notre rapport de
recherche sur les
conditions
de travail dans
le mouvement
de l'action
communautaire
autonome au
Québec :